

Ecole de Conduite d'Aquitaine

Auto - Moto - Bateau

<p>PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE</p> <p>AUX CATÉGORIES « BEA » DU PERMIS DE CONDUIRE</p>
--

La formation théorique :

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'École de Conduite Aquitaine, avec un enseignant et/ou via Internet (compte personnel Pass Rousseau).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Ecole de Conduite d'Aquitaine

Auto - Moto - Bateau

Les cours thématiques :

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail ...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique :

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ecole de Conduite d'Aquitaine

Auto - Moto - Bateau

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

Permis Automobile « automatique » (BEA) :

- le permis de conduire « automatique » (BEA) permet la conduite de tous les véhicules de tourisme et des véhicules utilitaires dont le poids total en charge ne dépasse pas 3.5 tonnes, disposant uniquement d'une boîte automatique ;
- pour s'inscrire au permis BEA, il faut être âgé de 17 ans minimum ;
- pour vous présenter à l'examen pratique, vous devez avoir effectué 13 heures de leçon de conduite minimum (hors évaluation), avoir 18 ans à la date de l'examen pratique et obtenu l'épreuve théorique (le code).

Formation : Passerelle boîte automatique → boîte manuelle :

- formation ouverte si vous êtes titulaires du permis boîte automatique BEA (pour des raisons non médicales), depuis au moins 3 mois et si vous souhaitez conduire un véhicule en boîte manuelle ;
- la formation pratique est de 7h, en boîte manuelle.